

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

30 avril 2024 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2024
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22218Mb*, R.C.A.2V.Q. 370 (2463 à 2475, avenue Saint-Léandre, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)
 - 4.2 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22312Ma, 22318Mb et 22320Mb*, R.C.A.2V.Q. 375 (boulevard Père-Lelièvre, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger)
 - 4.3 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Duberger-Les Saules*, R.C.A.2V.Q. 369 (Parc industriel Frontenac, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)
 - 4.4 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21617Ra et 21624Hc*, R.C.A.2V.Q. 376 (dans le secteur des rues de la Griotte et des Groseilles, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)
 - 4.5 Liste des dépenses pour le mois de mars 2024
 - 4.6 Liste des virements budgétaires
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 9358, boulevard Saint-Jacques, lot 6 511 822, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2024-142
 - 7.1.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1100, boulevard Bastien (Les Centres Jardins Paradis), lot 1 146 513, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2024-087
 - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire

- 7.2.1 Adjudication de contrats pour la tonte de pelouse dans plusieurs parcs - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 89996) - AP2024-142
- 7.2.2 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme Corporation des Loisirs de Vanier relativement à l'entretien spécialisé et à la surveillance des lieux et équipements récréatifs ou sportifs, du 1er mai 2024 au 30 avril 2025 - Arrondissement des Rivières (Dossier 90363) - AP2024-146
- 7.2.3 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme Loisirs et Sports Neufchâtel inc. relativement à la surveillance des lieux et équipements récréatifs ou sportifs, du 1er mai 2024 au 30 avril 2025 - Arrondissement des Rivières (Dossier 90374) - AP2024-150
- 7.2.4 Versement de subventions à trois organismes totalisant 86 141,85 \$ conformément au nouveau Cadre de financement des corporations de loisir - LS2024-064
- 7.2.5 Versement de subventions à trois organismes dans le cadre du Programme Estival-Ado 2024 pour un total de 59 475 \$ - LS2024-062
- 7.2.6 Autorisation de la conclusion de quatre ententes entre la Ville de Québec, Arrondissement des Rivières et quatre organismes de loisir afin de fixer les obligations et les engagements entre les parties dans le cadre de la planification, l'organisation et la réalisation du Programme Vacances-Été (PVE) 2024 - LS2024-060
- 7.2.7 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme Club de soccer des Rivières de Québec relativement à l'entretien spécialisé et à la surveillance des lieux et équipements récréatifs ou sportifs, du 1er mai 2024 au 30 avril 2026 - Arrondissement des Rivières (Dossier 90431) - AP2024-162
- 7.3 Circulation et stationnement
 - 7.3.1 Ordonnance numéro O-453 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Pierre-Arduin - District électoral Les Saules-Les Méandres - TM2024-048
 - 7.3.2 Ordonnance numéro O-449 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue du Blizzard - District électoral Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2024-024
 - 7.3.3 Ordonnance numéro O-452 concernant une modification aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement au boulevard du Parc-Technologique - District électoral Les Saules-Les Méandres - TM2024-037
 - 7.3.4 Ordonnance numéro O-455 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue du Grand-Tronc - District électoral Les Saules-Les Méandres - TM2024-084
- 7.4 Autre
 - 7.4.1 Motion de condoléances aux proches de Gaston Bisson
- 8. Matières nécessitant une consultation publique
 - 8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2540, rue Einstein, lot 6 559 594 et abrogation de la résolution CA-2024-0057, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres
 - 8.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2540, rue Einstein, lot 6 559 594 et abrogation de la résolution CA-2024-0057, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2024-141
 - 8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1885, boulevard Central, lot 1 737 340, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

- 8.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1885, boulevard Central, lot 1 737 340, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2024-140
- 8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1100, boulevard Bastien (Les Centres Jardins Paradis), lot 1 146 513, quartier de Neufchâtel Est- Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
 - 8.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1100, boulevard Bastien (Les Centres Jardins Paradis), lot 1 146 513, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2024-139
- 8.4 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1560, boulevard Lebourgneuf, lot 3 320 178, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
 - 8.4.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1560, boulevard Lebourgneuf, lot 3 320 178, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2024-138
- 9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire
- 10. Avis de motion et projets de règlement
 - 10.1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21720Cc afin de permettre la réalisation d'un projet qui est relatif à un équipement collectif sur le lot numéro 5 946 257 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 379* (secteur de la rue des Rocailles, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2024-137
 - 10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21720Cc afin de permettre la réalisation d'un projet qui est relatif à un équipement collectif sur le lot numéro 5 946 257 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 379* (secteur de la rue des Rocailles, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2024-137
 - 10.3 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Duberger-Les Saules, R.C.A.2V.Q. 369* (Parc industriel Frontenac, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2024-021
 - 10.4 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Duberger-Les Saules, R.C.A.2V.Q. 369* (Parc industriel Frontenac, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2024-021
 - 10.5 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22218Mb, R.C.A.2V.Q. 370* (2463 à 2475, avenue Saint-Léandre, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2024-020
 - 10.6 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22218Mb, R.C.A.2V.Q. 370* (2463 à 2475, avenue Saint-Léandre, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2024-020
 - 10.7 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22312Ma, 22318Mb et 22320Mb, R.C.A.2V.Q. 375* (boulevard Père-Lelièvre, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger) - GT2024-062

- 10.8 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22312Ma, 22318Mb et 22320Mb*, R.C.A.2V.Q. 375 (boulevard Père-Lelièvre, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberge) - GT2024-062
 - 10.9 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21617Ra et 21624Hc*, R.C.A.2V.Q. 376 (dans le secteur des rues de la Griotte et des Groseilles, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2024-047
 - 10.10 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21617Ra et 21624Hc*, R.C.A.2V.Q. 376 (dans le secteur des rues de la Griotte et des Groseilles, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2024-047
 - 10.11 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur la circulation et le stationnement relativement aux zones de stationnement tarifées*, R.C.A.2V.Q. 349 et dépôt du projet de règlement - TM2024-105
11. Adoption des règlements
 12. Deuxième période de questions des citoyens
 13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
 14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mardi 28 mai 2024, à 17 h 30